



Adhérer à Prête-moi *tes ailes*



**Que vous soyez concerné ou non
par le handicap,**

adhérer à notre association vous permet :

-  **De nous soutenir dans nos actions et d'assurer la continuité de nos projets.**
-  **De renforcer la légitimité de Prête-moi tes ailes auprès des pouvoirs publics et des partenaires.**

**Entrez dans
notre belle famille !**

Nos adhésions sont valables du 1 octobre au 30 septembre de chaque année.

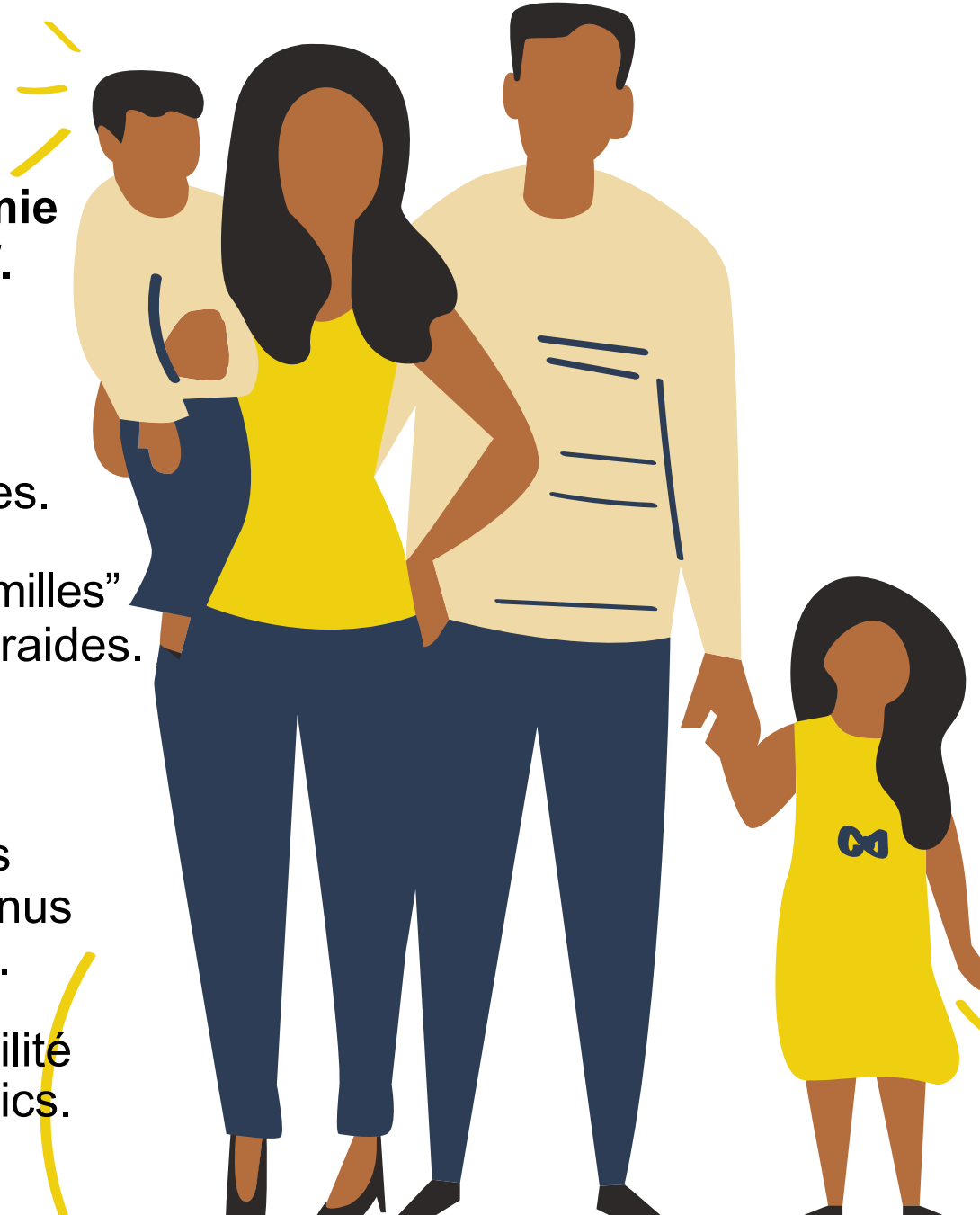
Formule Famille

Pour qui ?

- ★ Les familles ayant un enfant porteur de trisomie 21 ou handicap cognitif.

Pourquoi ?

- ★ Participer à nos rencontres.
- ★ Accès à notre groupe “Familles” et à nos ressources d’entraides.
- ★ Accès à notre réseau de structures partenaires.
- ★ Faire partie des membres de l’association et être tenus informés de nos actualités.
- ★ Nous donner de la crédibilité auprès des pouvoirs publics.





Formule Plume

Pour qui ?

- ★ Toute personne souhaitant soutenir notre association.

Pourquoi ?

- ★ Soutenir notre cause.
- ★ Maintenir nos actions.
- ★ Faire partie des membres de l'association et être tenu informé de nos actualités.
- ★ Nous donner de la crédibilité auprès des pouvoirs publics.



Formule Jeune

Pour qui ?

- ★ Les jeunes porteurs de trisomie 21 entre 14 et 24 ans.

Pourquoi ?

- ★ Participer à nos sorties jeunes.
- ★ Maintenir nos actions.
- ★ Faire partie des membres de l'association, voter à nos AG et se présenter pour faire partie de notre Conseil d'Administration.*
- ★ Nous donner de la crédibilité auprès des pouvoirs publics.

*les candidatures au CA sont ouvertes aux personnes majeures.



Rendez-vous sur
prete-moi-tes-ailes.fr